

(1)

(N° 187.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 MAI 1892.

Réduction des droits de fanal et modifications à certains droits d'entrée et au système de préemption des marchandises imposées à la valeur ⁽¹⁾.

Amendement présenté par M. DE KERCHOVE DE DENTERGHEM.

Amendement présenté à l'amendement de la Commission spéciale ayant examiné le projet de loi n° 122.

Après le libellé :

Ex. 23 : Fruits non spécialement tarifés secs, inscrire :

Malts de toute espèce	100 kil.	4 50
Orges et escourgeons	100 kil.	3 »
Chicorée torréfiée et en poudre	100 kil.	4 »

Le produit du droit d'entrée sur les malts et sur l'orge sera appliqué au dégrèvement, à due concurrence, du droit d'accise sur la bière.

C^{te} DE KERCHOVE.

ANSPACH-UISSANT.

(1) Projet de loi, n° 122.

Rapport, n° 144.

Amendements, n°s 179 et 187.
